# Evaluation de départ Permis A1 – A2

# Auto-école 3 Rivières

## Qu'est-ce que l'évaluation de départ ?

Lorsque vous vous inscrivez à l'auto-école, quelques questions vous sont posées afin de **réaliser une évaluation initiale de votre niveau de conduite** : c'est l'évaluation de départ. Elle dure environ une heure.

### A quoi sert l'évaluation de départ ?

**L'évaluation de départ permet à l'élève d'avoir une *estimation du nombre d'heures*** de cours de conduite qu'il devra prendre pour obtenir son permis de conduire. Il s'agit d'une estimation qui n'a qu'une vocation indicative, et non contractuelle, l'auto-école ne pouvant présumer de la date exacte à laquelle l'élève parviendra à passer son permis de conduire.

### Auto-école : l'évaluation de départ est-elle payante ?

**Tout dépend de l'auto-école**. Nous avons choisi de ne pas facturer cette prestation de départ.

### Auto-école : quel est le déroulement de l'évaluation de départ ?

Souvent, **l'évaluation de départ** se décompose en une **partie théorique** et une **partie pratique**.

- Quelques **questions** sont posées à l'élève sur son expérience de la conduite de voitures, motos ou bicyclettes et sur la connaissance de base du véhicule (l'élève est-il déjà familier d'un guidon, des différentes pédales, de la boîte de vitesse).
- Puis le moniteur propose à l'élève de le suivre **sur la piste moto** et observe la manière dont l'élève s'installe, démarre et manipule les commandes. Une attention particulière est apportée à l'équipement de sécurité.
- Des **éléments subjectifs** rentrent en considération dans l'évaluation de départ, comme une première tentative d'évaluation de l'émotivité du candidat, de sa capacité à retenir les indications du moniteur, et de son sens de l'observation.

### L'évaluation de départ est-elle obligatoire pour s'inscrire à l'auto-école ?

**Oui**, l'auto-école a l'**obligation de faire faire à ses nouveaux élèves une évaluation de départ**, afin de pouvoir les informer sur le nombre prévisionnel d'heures de conduite qu'ils devront envisager pour avoir leur permis. En effet, l'objectif est de fixer un cadre tant au plan de la durée de formation qu'au plan financier.

L'**évaluation de départ avant le début** de la formation à la conduite a été **rendu obligatoire par l'arrêté de 5 mars 1991** relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière. L'obligation concerne la conduite des motocyclettes et des véhicules dont le PTAC ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Par le **décret du 26 décembre 2000**, l'article R.245-2 du Code de la Route mentionne que le **contrat de formation qui en découle, doit préciser** « l'évaluation de niveau du candidat à l'entrée en formation, notamment le nombre prévisionnel d'heures de formation… ».

### Puis-je exprimer mon désaccord quant à l'évaluation de départ ?

**Naturellement**. Si vous n'êtes pas satisfait du nombre d'heures prévisionnel de cours de conduite que votre auto-école vous propose, une discussion s'engage, mais vous restez libre de faire appel à une autre auto-école pour une nouvelle estimation.

### Peut-on faire son évaluation de départ sur la base d'un outil informatique ?

L'évaluation de départ peut être réalisée sans problème sur un outil informatique. Toutefois, la pratique du 2 roues exigeant une maîtrise pratique importante, l'outil informatique reste insuffisant pour forger une estimation complète : nous privilégions une évaluation sur piste avec un échange direct avec le Moniteur professionnel.

Le moniteur évaluera les points suivants :

1 Concentration

2 Coordination motrice

3 Inhibition

4 Mémoire visuelle à court terme

5 Estimation de l'allure

6 Largeur du champ de vision

7 Adaptation aux situations

8 Attention partagée

9 Prévention des risques

10 Obéissance aux règles

11 Balayage visuel

12 Temps de réaction

Une synthèse est donnée immédiatement au futur Candidat.

**Concentration et précision sont de rigueur pour commencer votre formation.**

**Nous vous souhaitons de réaliser une bonne évaluation !**

# Evaluation de départ Permis B

# Auto-école 3 Rivières

## Qu'est-ce que l'évaluation de départ ?

Lorsque vous vous inscrivez à l'auto-école, quelques questions vous sont posées afin de **réaliser une évaluation initiale de votre niveau de conduite** : c'est l'évaluation de départ. Elle dure environ une heure.

### A quoi sert l'évaluation de départ ?

**L'évaluation de départ permet à l'élève d'avoir une *estimation du nombre d'heures*** de cours de conduite qu'il devra prendre pour obtenir son permis de conduire. Il s'agit d'une estimation qui n'a qu'une vocation indicative, et non contractuelle, l'auto-école ne pouvant présumer de la date exacte à laquelle l'élève parviendra à passer son permis de conduire.

### Auto-école : l'évaluation de départ est-elle payante ?

**Tout dépend de l'auto-école**. Nous avons choisi de ne pas facturer cette prestation de départ.

### Auto-école : quel est le déroulement de l'évaluation de départ ?

Souvent, **l'évaluation de départ** se décompose en une **partie théorique** et une **partie pratique**.

- Quelques **questions** sont posées à l'élève sur son expérience de la conduite de voitures, motos ou bicyclettes et sur la connaissance de base du véhicule (l'élève est-il déjà familier d'un guidon, des différentes pédales, de la boîte de vitesse).
- Puis le moniteur propose à l'élève de le suivre **dans la voiture école** et observe la manière dont l'élève s'installe, démarre et manipule les commandes. Une attention particulière est apportée à l'équipement de sécurité.
- Des **éléments subjectifs** rentrent en considération dans l'évaluation de départ, comme une première tentative d'évaluation de l'émotivité du candidat, de sa capacité à retenir les indications du moniteur, et de son sens de l'observation.
- **Selon l'expérience du candidat**, l'évaluation de départ se fait par voie informatique et ne comprend pas de partie pratique.

### L'évaluation de départ est-elle obligatoire pour s'inscrire à l'auto-école ?

**Oui**, l'auto-école a l'**obligation de faire faire à ses nouveaux élèves une évaluation de départ**, afin de pouvoir les informer sur le nombre prévisionnel d'heures de conduite qu'ils devront envisager pour avoir leur permis. En effet, l'objectif est de fixer un cadre tant au plan de la durée de formation qu'au plan financier.

L'**évaluation de départ avant le début** de la formation à la conduite a été **rendu obligatoire par l'arrêté de 5 mars 1991** relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière. L'obligation concerne la conduite des motocyclettes et des véhicules dont le PTAC ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Par le **décret du 26 décembre 2000**, l'article R.245-2 du Code de la Route mentionne que le **contrat de formation qui en découle, doit préciser** « l'évaluation de niveau du candidat à l'entrée en formation, notamment le nombre prévisionnel d'heures de formation… ».

### Puis-je exprimer mon désaccord quant à l'évaluation de départ ?

**Naturellement**. Si vous n'êtes pas satisfait du nombre d'heures prévisionnel de cours de conduite que votre auto-école vous propose, une discussion s'engage, mais vous restez libre de faire appel à une autre auto-école pour une nouvelle estimation.

### Peut-on faire son évaluation de départ sur la base d'un outil informatique ?

L'évaluation de départ peut être réalisée sans problème sur un outil informatique.

L'Auto-école 3 Rivières vous propose cette évaluation sous forme de tests cognitifs sur ordinateur. Les résultats s'appuyant sur vos propres réponses sont objectifs, le moniteur n'a aucune influence sur le volume d'heure proposé.
Nous pouvons aussi vous la proposer sous la forme dynamique en circulation avec un enseignant de la conduite (entre 40 et 45 minutes de conduite effective puis entre 15 et 20 minutes de débriefing) si vous avez déjà eu une expérience en circulation (transfert, changement d'auto-école).

Les tests cognitifs sur ordinateur ont été préparés par l'équipe pédagogique d'un prestataire agréé et permettent notamment de vous évaluer en détail sur ces 12 points :

1 Concentration

2 Coordination motrice

3 Inhibition

4 Mémoire visuelle à court terme

5 Estimation de l'allure

6 Largeur du champ de vision

7 Adaptation aux situations

8 Attention partagée

9 Prévention des risques

10 Obéissance aux règles

11 Balayage visuel

12 Temps de réaction

Une synthèse est donnée immédiatement au futur Candidat.

**Concentration et précision sont de rigueur pour commencer votre formation.**

**Nous vous souhaitons de réaliser une bonne évaluation !**

# Evaluation de départ Permis BE

# Auto-école 3 Rivières

## Qu'est-ce que l'évaluation de départ ?

Lorsque vous vous inscrivez à l'auto-école, quelques questions vous sont posées afin de **réaliser une évaluation initiale de votre niveau de conduite** : c'est l'évaluation de départ. Elle dure environ une heure.

### A quoi sert l'évaluation de départ ?

**L'évaluation de départ permet à l'élève d'avoir une *estimation du nombre d'heures*** de cours de conduite qu'il devra prendre pour obtenir son permis de conduire. Il s'agit d'une estimation qui n'a qu'une vocation indicative, et non contractuelle, l'auto-école ne pouvant présumer de la date exacte à laquelle l'élève parviendra à passer son permis de conduire.

### Auto-école : l'évaluation de départ est-elle payante ?

**Tout dépend de l'auto-école**. Nous avons choisi de ne pas facturer cette prestation de départ

### Auto-école : quel est le déroulement de l'évaluation de départ ?

Souvent, **l'évaluation de départ** se décompose en une **partie théorique** et une **partie pratique**.

- Des **questions** sont posées à l'élève sur son expérience de la conduite de voitures, motos ou bicyclettes et sur la connaissance de base du véhicule (l'élève est-il déjà familier du volant, des différentes pédales, de la boîte de vitesse).
- Le formateur dirige l'entretien avec le candidat sur ses objectifs personnels et notamment sur ses attentes en matière de transport de charges.
- Puis le moniteur propose à l'élève de le suivre **sur la piste remorque** et observe la manière dont l'élève se comporte face à un ensemble avec remorque, s'installe en voiture, démarre et manipule les commandes,
- Une courte phase de circulation permettra au moniteur d'apprécier les habitudes de conduite du candidat.
- Des **éléments subjectifs** rentrent en considération dans l'évaluation de départ, comme une première tentative d'évaluation de l'émotivité du candidat, de sa capacité à retenir les indications du moniteur, et de son sens de l'observation.
- L'évaluation de départ se fait essentiellement sur une phase pratique même si des questions de connaissance théoriques sont posées.

### L'évaluation de départ est-elle obligatoire pour s'inscrire à l'auto-école ?

**Oui**, l'auto-école a l'**obligation de faire faire à ses nouveaux élèves une évaluation de départ**, afin de pouvoir les informer sur le nombre prévisionnel d'heures de conduite qu'ils devront effectuer pour avoir leur permis. En effet, l'objectif est de fixer un cadre tant au plan de la durée de formation qu'au plan financier.

L'**évaluation de départ avant le début** de la formation à la conduite a été **rendu obligatoire par l'arrêté de 5 mars 1991** relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière. L'obligation concerne la conduite des motocyclettes et des véhicules dont le PTAC ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Par le **décret du 26 décembre 2000**, l'article R.245-2 du Code de la Route mentionne que le **contrat de formation doit préciser** « l'évaluation de niveau du candidat à l'entrée en formation, notamment le nombre prévisionnel d'heures de formation… ».

## Puis-je exprimer mon désaccord quant à l'évaluation de départ ?

**Naturellement**. Si vous n'êtes pas satisfait du nombre d'heures prévisionnel de cours de conduite que votre auto-école vous propose, une discussion s'engage, mais vous restez libre de faire appel à une autre auto-école pour une nouvelle estimation.

## Peut-on faire son évaluation de départ sur la base d'un outil informatique ?

Il n'est pas impossible d'utiliser des outils informatiques. Toutefois, la spécificité du transport de charge exige une phase pratique évidente.

L'Auto-école 3 Rivières vous propose cette évaluation essentiellement pratique avec échange question/ réponse sur la partie théorique.

Le moniteur évaluera ces 12 points :

1 Concentration

2 Coordination motrice

3 Inhibition

4 Mémoire visuelle à court terme

5 Estimation

6 Largeur du champ de vision

7 Adaptation

8 Attention partagée

9 Prévention des risques

10 Obéissance aux règles

11 Balayage visuel

12 Temps de réaction

Une synthèse est donnée immédiatement au futur Candidat.

**Concentration et précision sont de rigueur pour commencer votre formation.**

**Nous vous souhaitons de réaliser une bonne évaluation !**